



Le Tannayroli



Hermann Tschopp
Syndic

Mai 2007

No 17

Editorial

Chers Tannayroli,

Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, sur mandat de leurs conseils respectifs, les trois communes de Chavannes-des-Bois, de Mies et de Tannay, ont œuvré ensemble depuis 2003 en vue de réaliser une fusion entre elles.

Différents groupes de travail intercommunaux ont collaboré pour en étudier les aspects légaux et financiers et ont diffusé régulièrement des informations à la population à ce sujet.

En avril 2006 un questionnaire détaillé a été envoyé aux habitants des trois communes demandant leur opinion sur une fusion à trois ou plus de communes. Le nombre de réponses récoltées a démontré un intérêt réel des citoyens pour une fusion, des habitants entre 22 % et 33 %, selon les villages, ont exprimé leur avis. **Il en est ressorti qu'une majorité était favorable à une fusion entre les trois communes mais qu'elle préférerait un élargissement aux autres communes de Terre Sainte.**

Fort de ce constat et compte tenu des liens étroits qui lient les neuf communes de Terre Sainte depuis des décennies, le sujet a été mis en discussion lors d'une Assemblée des Syndics. Ceux-ci ont décidé d'organiser **une séance d'information le 21 février 2007** au Théâtre de Terre Sainte à Coppet, à laquelle participaient toutes les neuf Municipalités

in corpore.

Il faut relever que les communes de Commugny et de Coppet et celles de Bogis-Bossey, de Chavannes-de-Bogis, de Crans et de Founex avaient également eu des discussions en vue d'une fusion. De plus, l'article 4 de la Charte, signée par les neuf communes de Terre Sainte le 28 septembre 2002 dans le cadre de l'Expo02, précisait bien que :

A terme, les Municipalités de Terre Sainte se doivent d'imaginer et de promouvoir la manière dont nos neuf communes pourraient être structurées dans le futur, ceci compte tenu de l'évolution de notre société et dans le but d'une gestion soucieuse de préserver les particularités locales, mais aussi la plus efficace possible.

Lors de cette séance d'information, les Syndics et Municipaux des neuf communes ont exprimé clairement leur volonté d'entamer des discussions en vue d'une fusion élargie. Ces intentions ont été ensuite confirmées par un engagement de présenter des préavis d'intention aux neuf conseils respectifs d'ici à la fin juin 2007.

Après acceptation de ces préavis, il est prévu d'engager un chef de projet professionnel et de constituer des groupes de travail intercommunaux qui prépareront toutes les formalités en vue de cette fusion élargie. Il va de soi que les différents conseils, de même que la population, seront tenus régulièrement au courant des démarches y relatives.

Musique dans la cour du château



N'oubliez pas de vivre un moment d'enchantement le samedi 21 juillet dès 20h30 dans la cour du château en venant assister au concert de musique classique d'Elisabeth Sombart.

Les billets peuvent d'ores et déjà être retirés à l'administration communale. Compte tenu de la qualité, de la réputation internationale de l'artiste et de la sensibilité de son jeu allié à sa virtuosité, réservez vos billets dès que possible afin de vous éviter des regrets.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Editorial -</i>	1
<i>Fusion des Communes</i>	
<i>La Terre</i>	2
<i>Henri Rapin et Pierre Semoroz ont 90 ans</i>	2-3
<i>Le SITSE</i>	4-5
<i>Le TCMT</i>	5
<i>Nouvelles des temps passés</i>	6-7
<i>Tannay à l'heure européenne</i>	7
<i>Le parc du château</i>	8
<i>Le camping</i>	8
<i>Commandez votre extrait de casier judiciaire</i>	9
<i>La TNT</i>	9
<i>La police de quartier</i>	9
<i>La commission culturelle</i>	10
<i>Bientôt une bibliothèque intercommunale !</i>	10
<i>Plein succès à notre boulanger</i>	11
<i>UAPE -la Péniche</i>	12
<i>Bientôt les promotions !</i>	13
<i>M. Werner Stolz : un peintre de notre commune</i>	13
<i>Démission de Roland Meige</i>	14
<i>Concert de Jazz</i>	14
<i>Elections : portrait des candidats</i>	15
<i>Notre Commune</i>	16
<i>Ouverture de la buvette</i>	16

90 ans ... l'âge noble !



J'ai quitté mon métier voici 25 années
Et c'est de cette date que ma Retraite est née
Je laisse de côté mes problèmes, mes soucis
Pour vivre pleinement dans un vrai paradis.

Une vaste maison et en pleine campagne
Et en face de moi le lac et la montagne
Je reprends mon métier de petit imprimeur
Un livre de poèmes dont j'en étais l'auteur.

Quoi rêver de plus beau pour terminer sa vie
Que transmettre à autrui sa pensée assouvie
Poésie pour moi fut un vrai réconfort
Les rimes chevauchaient en faisant nul effort.

Et à travers mes vers j'ai transmis mon message
A tous ceux qui souffraient en leur disant courage
La vie nous donne plus que nous savons donner
Mais on feint trop souvent de vouloir l'oublier.

Henri Rapin

LA TERRE

Terre du laboureur où germera le grain
Il doit pour le printemps préparer le terrain
La charrue en douceur aux pas de l'attelage
Des chevaux et des bœufs fera bon labourage.

Une vapeur s'élève et doucement se fond
Parfum que l'on ressent dans le sillon profond
La terre retournée et revient à sa place
Un rayon de soleil vient éclairer sa face.

Terre pour le semeur de l'aube jusqu'au soir
Dans son geste puissant combien j'aime à le voir
Aller et revenir sur la terre meublée
Lancer le grain au loin dans la même foulée.

Terre du moissonneur où l'espoir est comblé
Quand un simple épis d'or donne cent grains de blé
Et ces épis liés ensemble font la gerbe
Qui donnera plus tard la farine superbe.

Souvent le laboureur en défrichant le sol
Y découvre le ver glissant dans le sous-sol
Un ami très discret labourant à son aise
S'infiltrant dans l'humus ou dans l'épaisse glaise.

Terre pour le potier sur son tour sans répit
Entraîné par ses pieds son objet dans l'esprit
Pétrissant de ses mains et malaxant l'argile
Il fait monter le vase en sa forme fragile.

Terre pour le marin après la sombre nuit
Où les vents apaisés lentement l'ont conduit
Avec joie et plaisir il atteint le rivage
Et sa barque s'en vient s'enlisir sur la plage.

Terre pour le mineur où la nuit le poursuit
La mine est son logis dans l'enfer et le bruit
La sueur sur son front est comme de la suie
Coulant sur ses habits déchirés par la pluie.

Dominé par la peur et hanté par la mort
Plongé au fond du puits il lutte pour son sort
Pour retrouver demain sur les collines vertes
Du soleil, une femme avec les mains ouvertes.

Terre du cimetière est celle des mourants
Où nos os vont pourrir peu le nombre des ans
Du corps il n'est plus rien l'âme s'est envolée
Et plane dans l'éther sous la voûte étoilée.

Sur terre où nous vivons l'homme perd la raison
Il embellit sa vie en mêlant du poison
Il pollue et détruit. Demain l'Amazonie
Pourra-t-on la sauver d'une lente agonie?

Hommes réveillons nous ne laissons pas périr
Ce monde merveilleux où l'œillet va fleurir
Ouvrons nous tout entier à Dieu par la prière
Si nous voulons un jour vivre dans la lumière.

Henri Rapin

Deux beaux anniversaires !

Henri Rapin

Le 19 février dernier, Monsieur Henri Rapin, entouré de son épouse et de ses enfants, fêtait ses 90 ans ! Pour l'occasion, notre syndic, Hermann Tschopp, et notre municipal, Serge Schmidt, lui ont rendu visite, le jour même, à son domicile et lui ont remis un cadeau d'anniversaire au nom de la commune, comme c'est la coutume. Mais ils l'ont fait cette fois-ci avec d'autant plus de plaisir que Monsieur Rapin a toujours, par un engagement sans faille, manifesté un attachement particulier pour son village.

Cet homme affable qu'on a, à chaque fois, plaisir à croiser dans les rues du village s'est établi à Tannay à la fin des années 40. Très vite, il s'est intéressé à la vie locale, au sein du Conseil général de l'époque, puis en s'engageant

à la Municipalité. Il a même occupé le poste de Syndic de 1963 à 1969. C'est d'ailleurs sous sa syndicature qu'on a créé alors le camping du bord du lac et la buvette attenante, à nouveau d'actualité aujourd'hui...

Quant à son parcours professionnel, il y a bien sûr la période où il s'est lancé, en famille, à Tannay, dans la fabrication, le moulage et la vente de statuettes en plâtre puis en terre cuite. Mais ce parcours témoigne surtout d'une véritable passion pour les lettres et les mots, passion qui ne le quittera jamais. D'abord comme typographe, métier qu'il pratiquera à Belinzone, dans les années de guerre, où on le charge de composer, en français, des livres scolaires pour les élèves suisses allemands... Puis en Suisse romande, en travaillant notamment à la composition des bottins du téléphone !

Mais c'est surtout l'écriture – et la poésie plus particulièr-

ment – qui va occuper une très large place dans sa vie. Il a ainsi publié plusieurs ouvrages, souvent inspirés de la bible. Il s'est aussi intéressé à l'histoire, et plus particulièrement à celle de son village. Henri Rapin a ainsi tenu à jour durant de nombreuses années le « Livre d'or » de la commune où sont recensés les petits et grands événements qui s'y sont déroulés. On peut lire aujourd'hui encore, ici même, dans chaque livraison du « Tannayroli » ses textes, souvent en vers, où il évoque avec sensibilité ce que fut autrefois la vie du village ou encore ce que lui inspire les divers paysages de nos contrées.

Le « Tannayroli » le remercie pour son engagement et souhaite à son tour à cet homme de foi qu'habite un profond sens de l'humain un heureux anniversaire. Il forme le vœux qu'il puisse, entouré de son épouse Esther et des siens, bénéficier encore de longues et belles années !



Serge Schmidt
Municipal

Pierre Semoroz

Le 6 avril c'était au tour de l'une des figures les plus attachantes du village de fêter ses 90 ans. Pierre Semoroz y est né en 1917 au ch. des Molards, là où il a passé le plus clair de son temps. Après des études à l'école d'agriculture de Marcellin où il s'est initié au métier de la vigne, l'une de ses passions, il a également pratiqué la mécanique, la soudure, la vannerie et même l'ébénisterie. Durant la dernière guerre mondiale, « Pierrot » a passé pas moins de 800 jours sous les drapeaux, montant souvent la



maine de son père avec un souci du travail bien fait qui lui vaudra même un diplôme de l'Etat pour la très bonne tenue de sa ferme. Il fut aussi 25 ans secrétaire du syndi-

cat d'élevage, 25 ans inspecteur du bétail et 20 ans tatoueur du district (pour le bétail évidemment!). Lorsque la maladie le contraint dans les années 70 à abandonné son train de ferme, Pierrot Semoroz devint jardinier à la ville de Genève.

On peut ajouter que durant 10 ans il fut vice-président du Conseil communal. Mais, c'est surtout la musique qui occupa et qui occupe encore une grande place dans sa vie. Plus précisément la fanfare, celle de Coppet où il a fêté près de 80 ans de présence ininterrompue ! Le Tannayroli forme pour lui aussi des vœux très chaleureux.

CREATION DU "SITSE"- SERVICES INDUSTRIELS DE TERRE SAINTE ET ENVIRONS

Stations d'épuration en fin de vie

Les communes de Bogis-Bossey, Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Crassier, Founex, La Rippe, Mies et Tannay sont toutes confrontées au même problème, à savoir que leurs stations d'épuration sont au bout de leur capacité de traitement. En effet elles datent des années 1970 et la question qui se posait était de savoir s'il était judicieux que chacune les fasse rénover et agrandir ou de faire quelque chose ensemble.

Groupe de travail ad hoc créé

Après réflexion, les Municipalités des communes susmentionnées ont décidé de trouver une solution en commun et ont créé un groupe de travail ad hoc. Sous l'égide du chef de projet, Monsieur Pascal Kilchherr, Chef de service au SIDAC, ce groupe a étudié des variantes pour évacuer les eaux usées vers la station d'épuration d'Aire à Genève ou la station d'épuration de Nyon. Toutefois, il est arrivé à la conclusion qu'il était plus intéressant de construire notre propre station d'épuration, ceci pour des raisons de centralisation de l'exploitation et de gestion des boues, d'une professionnalisation des activités et des économies d'échelle.

Nouvelle tâche confiée au SIDAC

Pour éviter de devoir créer une association intercommunale de plus et en jugeant que le cycle de l'eau comprend, après la distribution de l'eau potable, la collecte et l'épuration de l'eau usée, il est apparu opportun de confier cette nouvelle tâche au SIDAC. En effet, en groupant les activités administratives et structurelles de ces deux tâches, des économies d'échelle peuvent également être réalisées.

Etant donné que onze communes sont intéressées à se mettre en commun pour l'épuration et que le SIDAC n'en compte que huit, il y avait lieu de résoudre le problème.

De plus, la commune genevoise de Céliney épure ses eaux usées ensemble avec la commune de Founex.

SITSE – nouvelle association à la place du SIDAC

Heureusement, la loi vaudoise sur les

communes a été adaptée depuis la nouvelle constitution et prévoit ce cas de figure sous la forme d'une association de communes à buts multiples. C'est cette solution qui a été choisie et, par conséquent, la nouvelle association dénommée SITSE - Services industriels de Terre Sainte et Environs, reprendra du SIDAC tous les actifs et passifs, tous les engagements et obligations y relatifs, ainsi que les règlements en vigueur.

Il est prévu que les Conseils communaux et généraux des 11 communes intéressées a�alissent les nouveaux statuts d'ici au 30 juin 2007 ce qui permettra d'aller de l'avant rapidement avec une étude plus approfondie et les travaux qui s'en suivront.

Construction d'une nouvelle STEP

La nouvelle association devra ensuite construire la nouvelle STEP, transformer les STEP actuelles en stations de pompage, construire des conduites de refoulement ainsi que les collecteurs nécessaires au raccordement des stations de pompages. Il n'est pas prévu que la nouvelle association réhabilite les sites des anciennes STEP.

Emplacement prévu

A l'exception des trois STEP des communes de Bogis-Bossey / Chavannes-de-Bogis, Chavannes-des-Bois et Crassier / La Rippe, toutes les autres se trouvent au bord du lac, donc proches d'habitations. Dans le but de mieux valoriser ces endroits à l'avenir et d'éviter les nuisances liées à une STEP, il est prévu de les transformer en stations de pompage et de construire la nouvelle STEP sur les hauts de Commugny, à côté du centre de compostage (près de l'autoroute). Ceci implique bien entendu le pompage des eaux usées, coûts largement compensés à long terme par les motifs susmentionnés.

Financement

Le financement de tous ces travaux sera assuré par l'Association et les communes se porteront caution solidaire. Elle facturera les frais

CREATION DU "SITSE"- suite page précédente

financiers et d'exploitation aux communes qui les refactureront ensuite à leurs habitants, selon leurs tarifs. Les statuts prévoient pour le but de l'épuration un endettement maximal de trente millions de CHF. Toutefois, ce chiffre est basé sur les études de faisabilité, ce qui fait que la précision du montant est toute relative.

Conclusion

Nous sommes heureux de vous confirmer que 7 communes de Terre Sainte ont déjà accepté ces nouveaux statuts et que notre Conseil vient de faire de même le 21 mai 2007. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement au courant du suivi.

TENNIS CLUB DE MIES-TANNAY pour toute la famille



Jeu, set et match ! La saison de tennis commence !

Les jours s'annoncent meilleures avec l'arrivée de la belle saison et les premiers matchs se disputent déjà sur les courts du Tennis Club de Mies-Tannay !

Cette nouvelle saison de tennis se présente particulièrement réjouissante pour les membres, car les nouveaux courts en terre battue, inaugurés l'année passée, seront prêts pour les accueillir dès l'ouverture du club.

Le TCMT offre aujourd'hui une infrastructure unique avec ses quatre courts de tennis.

Cela permettra aux membres de trouver plus facilement un terrain de libre même pendant les cours de tennis ou les tournois. Cette année, les cours seront à nouveau dirigés avec toujours autant d'enthousiasmes par Natascha Straehle, professeur de tennis diplômée Swiss Ten-

nis. Les cours de tennis pour les enfants ainsi que la mise en place d'une équipe junior Interclubs sont des points importants pour le nouveau président Urs Odermatt de Mies, élu lors de la dernière Assemblée Générale. *"Notre objectif est de créer avec la collaboration des deux communes des conditions idéales pour qu'un maximum d'enfants et de juniors puissent exercer ce sport fascinant où l'engagement physique et mental pourront être développés de façon optimale."*

Le tournoi « Kids-Cup », devenu une tradition dans le programme du Club, accueillera les enfants qui s'affronteront, comme chaque année, avec le même engouement pour le tennis. Le Club peut compter sur un nouveau comité motivé qui mettra en place un programme d'animation pour encourager tous les membres, petits et grands, à participer activement aux activités du Club dans une ambiance sympathique et familiale.

Vous êtes convaincus ?

Vous n'êtes pas encore membre mais vous aussi vous voulez profiter de cette infrastructure exceptionnelle?

Vous pouvez vous inscrire directement sur le site

www.tcmt.ch

ou nous envoyer un e-mail avec vos coordonnées à

info@tcmt.ch

Profitez, dès aujourd'hui, de nos cotisations attractives.

Nous vous souhaitons une belle saison sportive sur les courts du TCMT.



Tennis Club Mies-Tannay,

Case postale 44,

1295 Mies-Tannay

Nouvelles des temps passés

Dans notre précédente livraison, nous avions ouvert pour vous le grand « Livre d'or » de la commune qui est en fait une chronique des événements qui marquèrent la vie du village de l'année 1536 à nos jours. Ce livre, composé en fait, de trois imposants volumes, est une inestimable source d'informations concernant l'histoire de la région. C'est le fruit d'un gros travail de recherche entrepris au siècle dernier, par John Plojoux, Ami Semoroz, René Olivet et plus récemment par Henry Rapin. Nous poursuivons cette fois-ci cette recension là où nous en étions le fois précédente, c'est-à-dire en plein 17ème siècle.

CHRONIQUE
CHARMANTE DES
TEMPS ANCIENS,
LES PETITS ET
GRANDS
ÉVÉNEMENTS QUI
ONT MARQUÉ LA
VIE DE NOTRE
COMMUNE

- 1636** En octobre de cette année, la peste de Genève s'étend au Grand-Saconnex, à Coppet, à Tannay et Céigny. Les gens de ces villages n'ont plus le droit d'entrer à Genève.
- 1649** Jean-Michel Vuillet, propriétaire du château, qu'on appelait alors la « maison haute », y fait construire une tour carrée.
- 1650** On note qu'Etienne Polland, de Tannay, exerce la profession de praticien, autrement dit de chirurgien.
- 1653** Les archives du château de Coppet mentionnent que le sieur François Polland, âgé de 80 ans, est attaqué lâchement par le sieur Laforest dans la nuit du 15 février, en revenant de Coppet. Il est ensuite jeté du haut du pont des Piasset. Laforest est condamné au bannissement perpétuel de la baronnie.
- 1666** Une grave contestation surgit entre le baron de Coppet et la commune de Tannay au sujet de la possession d'une « pièce de terre sise au territoire de Veytay ». La commune prétendait avoir de temps immémorial un droit sur ce terrain, mais elle ne put en fournir les titres. Elle fut donc condamnée à 3.000 florins d'indemnité. Dans le but de recourir contre ce jugement, les hommes de Tannay voulurent se rendre à Berne. Averti de leur passage à Nyon, le bailli eut beaucoup de peine à les en dissuader. Ce n'est qu'après leurs avoir promis de s'occuper de l'affaire que les Tannayrolis consentirent à rentrer chez eux. On ne sait cependant comment se termina l'affaire...
- 1685** Vers cette époque et par le fait des persécutions religieuses en France (révocation de l'édit de Nantes) quelques familles de réfugiés arrivent à Tannay. Il s'agit des familles Briaz et Coste, du Dauphiné et des familles Gruaz, Jaquemier et Mégard, du Pays de Gex.
- 1690** Il y avait à cet époque un gros ormeau sur la place du village. Cet arbre fut remplacé par un « jeune tillot » qui figure sur le plan de 1700. La place s'appela cependant encore longtemps « place de l'orme ».
- 1706** J. David Bory, notaire à Mies, note que « la vigne est très belle cette année ».
- 1709** Par contre, cette année là, l'hiver a été très rude. Les blés ont été perdus à cause de la rudesse de la saison. Il en fut de même de la vigne. Le notaire Bory écrit : « L'hiver a été si terrible, par le froid violent qu'il a fait, qu'il a entièrement gelé nos campagnes. Le froid arriva le 6 janvier au soir, lequel surprit la terre qui était remplie d'eau, laquelle fut gelée sur trois pieds et demi, ce qui abîma complètement les plantes. Dieu veuille que jamais, ni nous, ni les autres ne vivions de semblables choses »
- 1720** « La présente année est remarquable par la grande abondance de vin qu'il y eut l'année dernière et par celle que promet celle-ci qui paraît encore plus belle, de manière que le bon vin ne se vendre dans les caves de Genève que trois quarts le quartier ! L'on a



Nouvelles des temps passés—suite

aussi observé que durant cette florissante année, il n'y a aucun prisonnier dans les prisons de Genève, ni pour crimes, ni pour dettes, impuretés ni autrement. »

«Toutefois, pendant que les uns sont dans l'affluence de tous les biens, Dieu visite les autres d'une autre façon : il est arrivé une furieuse tempête à Lausanne et dans son territoire. Les prés et les vignes sont entièrement désolés et sans espérance de recueillir aucun foin, grain ni vin. L'orage qui accompagna cette grêle fut si violent qu'il a déraciné divers arbres, entre autre le grand « tillot » de Montbenon et enlevé l'aiguille du grand temple de Notre Dame. Plusieurs toits ont été cassés et 15.000 vitres de même. Dieu nous préserve de semblables fléaux et que les maux d'autrui nous fassent sérieusement rentrer en nous-mêmes jugeant bien que nous ne sommes pas plus justes qu'eux».

- 1727** Les archives de Lausanne mentionnent que la famille Polland habitant la commune depuis près de trois siècles s'éteint en la personne de Jean-Etienne Polland.
- 1733** Arrivée à Tannay de Jean Delor, sculpteur, originaire de Lyon, réfugié et habitant Genève depuis 1686. Il vient avec sa femme et son fils Amy, sculpteur lui aussi et âgé de 16 ans.
- 1736** Le 2 janvier, est établie une convention entre les communes de Mies et de Tannay pour établir tambour au service des deux villages, le sieur Pierre Louis, fils de Pierre Etienne Gay.
- 1736** Le 19 août, on trouve au grand chemin le long du lac, sous le village de Tannay, un enfant abandonné. Il a été alors baptisé dans le temple de Coppet et nommé Jean. Peu après, il fut réclamé par Louise Feu, du village de Bossey, en Savoie, à qui il a été rendu.

Tannay à l'heure européenne !



Vous l'avez sans doute remarqué, on trouve désormais à l'entrée du village un panneau à l'enseigne des communes d'Europe.

En effet, votre Municipalité a pensé qu'il était bon de manifester ainsi notre appartenance à cette partie du monde avec laquelle nous avons tant de choses en commun.

C'est l'Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe, dont le siège est à Lausanne, qui est à l'origine de ce genre

d'initiative. Son but est de développer en Suisse un esprit de coopération européenne et de favoriser la collaboration entre les communes et nos différentes régions.

Créé en 1951, à Genève, le Conseil des communes d'Europe avait pour premier objectif, à l'époque, de contribuer à la réconciliation des peuples ennemis de la guerre 39-45, notamment par l'action de jumelage de communes impliquant directement les citoyens.

Aujourd'hui, le Conseil agit comme organisation représentative des communes et des régions tant auprès du Conseil de l'Europe que de l'Union européenne. Son antenne suisse s'engage également pour resserrer les liens entre les différentes régions du pays dans un abord plus consensuel de la question européenne.

Plus de 360 communes suisses ont, comme l'a fait aujourd'hui Tannay, adhéré à ces principes, dont 81 dans le canton de Vaud et 18 à Genève.



Patrick Simon
Municipal

*« CONSERVER, EMBELLIR,
TRANSMETTRE AUX
GÉNÉRATIONS FUTURES
LE PATRIMOINE DE NOTRE
COMMUNE »*

Le parc du château

Lors de la création de la troisième voie CFF, le parc du château a été amputé d'un grand nombre d'arbres, témoins de l'attachement de la famille Duvillard, aux essences méditerranéennes. Puis, ce furent les tempêtes de novembre et décembre 2004 et, enfin la tempête du 30 juillet 2005. Au total plus d'une trentaine d'arbres durent être abattus ou élagués de manière drastique. Enfin, pour couronner le tout, la sécheresse de 2005 apporta son lot de tristesse puisque là encore, de nouveaux arbres qui avaient été replantés n'ont pas supporté la rigueur de la saison et le faible taux d'humidité qui avait marqué l'été.

Notre Municipalité, a diligenté une commission ad hoc pour étudier le projet de reboisement du parc du château afin de conserver un

patrimoine de promenade cher aux Tannayrolis.

Parallèlement, un mandat d'étude a été conféré au bureau Gillig, déjà bureau conseil des CFF, afin d'aménager notre parc de manière heureuse en permettant aux promeneurs d'utiliser, dans un premier temps, un cheminement piétonnier depuis le château ce, jusqu'à la Rotonde, spécialement aménagée pour les pique-niques et les promeneurs, qui y trouvent une aire de détente fort bienvenue.

Prochainement, le parc du château va être complété, d'un nouveau chemin allant de la Rotonde à la gare et qui sera équipé de quelques petits potelets lumineux permettant aux voyageurs d'utiliser cette promenade même de nuit.

Prochainement, les chemins vont être refaits afin de pou-

voir y circuler en poussette, chose fort malaisée aujourd'hui. En outre, afin de participer à la connaissance de notre patrimoine arboricole, la mise en place d'une signalétique assez semblable à celle du jardin botanique de Genève sera faite, ce qui permettra à nos écoliers mais aussi à nos habitants de faire connaissance avec les différentes essences de notre parc.

La mise en place d'un terrain de jeu dans le parc du château est à l'étude, mais nous vous en parlerons plus longuement le moment venu!

Nous espérons que ces nouveaux aménagements rencontreront votre approbation et que vous serez nombreux à vous promener dans ce parc et à susciter votre curiosité.

PS.

Le camping

Nous vous l'annoncions récemment, le camping tel que vous l'avez connu jusqu'à aujourd'hui, vit son avant-dernière saison.

Dès le 1er novembre 2008, les mobil homes et autres caravanes devront, à la fin de chaque saison, quitter le camping

pour prendre leurs quartiers d'hiver et laisser la place à un espace de détente et de promenade ce, jusqu'au 21 mars de l'année suivante. Un réaménagement du camping devant prioritairement répondre au camping itinérant

est en cours et de nouveaux espaces seront dévolus au camping de « saison ». De nouveaux espaces sanitaires devront être étudiés et construits dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau restaurant lors de la transformation de la STEP en STAP (station de pompage).

Parallèlement, des réflexions sont en cours, avec l'Etat afin d'aménager la promenade de la petite Rive en supprimant son statut actuel de « *passage à talons* » et en le remplaçant par une promenade ouverte au public.

Dans cette perspective, celle-ci sera aménagée de manière paysagère et naturelle et

sera agrémentée d'espaces propres à la méditation et à l'observation de la nature. L'accès à cette promenade devra être intégralement repensé afin de permettre notamment le passage de poussettes actuellement impossible et aussi pour remédier à la dangerosité que représentent les enrochements instables actuels pour les enfants et les promeneurs.

Nul doute que ces projets contribueront au renforcement de l'attractivité de notre commune et n'obligeront plus nos jeunes à se transformer en cantonniers occasionnels !



Les nettoyages des rives par la classe de M. Gavin en 2004



Commandez plus facilement votre extrait de casier judiciaire !

Depuis le mois de février 2007, il est plus facile de commander un extrait de casier judiciaire. L'Office fédéral de la Justice a en effet mis en service une procédure de commande en ligne, par Internet, ce qui lui permettra de traiter les demandes plus rapidement.

Rappelons que tout le monde peut demander un extrait de son casier judiciaire. Le

document vous est envoyé à votre domicile. L'émolument est de 20 CHF et doit être réglé d'avance au moyen d'un bulletin de versement au guichet postal. Si vous choisissez Internet, vous pouvez alors, plus simplement, verser cette taxe en ligne par Postcard, Eurocard/Mastercard ou Visa. Mais la saisie de vos données génère simultanément un formulaire que vous devez

imprimer, signer et envoyer par la poste, accompagné de la copie d'une pièce d'identité. Cette opération est nécessaire pour établir votre identité et empêcher d'autres personnes de demander cet extrait de votre casier sans votre autorisation.

L'adresse où faire cette commande : <http://www.casier.admin.ch>

S.Sch

La TNT ou Télévision Numérique Terrestre !

Petit préambule :

Si vous êtes câblés au réseau nyonnais, ou que vous utilisez le satellite, alors cet article ne vous concerne pas ! En effet, la TNT ou télévision Numérique Terrestre va remplacer dès le 25 juin prochain nos bonnes vieilles antennes qui hantent depuis quelques décades nos toits et qui abritent les nombreux volatiles en mal de perchoir !

En substance, 8% des foyers qui utilisent encore ce mode de réception devront changer leur décodeur pour recevoir leurs émissions préférées

en format numérique d'une excellente qualité !

L'image sera d'une meilleure définition que celle que vous recevez aujourd'hui et la retransmission par la TNT vous permettra de capter les 2 programmes de votre région TSR1 et TSR2 », mais aussi le programme des autres régions linguistiques comme cela était le cas avant 2002. Pour les autres régions l'introduction de la TNT aura lieu, pour la Suisse alémanique en novembre 2007. Les habitants du Chablais vaudois et du Valais devront

attendre jusqu'en février 2008.

Mais attention, la TNT ne vous permettra pas de recevoir de la HD ou haute définition, alors, peut-être réfléchissez dès maintenant à opter pour le câble ou pour le satellite, car vous pourrez dans le courant de cette année déjà voir de grands films ou des documentaires comme au cinéma !

Alors attention au 25 juin, si vous n'avez pas modifié votre ancienne antenne, vous ne verrez plus rien !

PS

La police de quartier ou des voisins à votre service !

« LA SÉCURITÉ
C'EST L'AFFAIRE
DE NOUS TOUS »

Ce concept nous vient des anglo-saxons qui se sont regroupés afin de faire face aux différentes incivilités et agressions dont ils étaient victimes.

Le principe est simple que l'on peut résumer sous le titre :

« SOLIDARITE ou Un pour tous et tous pour Un ! »

Notre région, la Terre Sainte est malheureusement victime car elle ne dispose pas encore d'un service de sécurité approprié, permettant aux nombreux délinquants de cambrioler tout à loisir les habitations et de se replier en toute quiétude ou presque. Fort de ce constat la police cantonale a mis en place un service de surveillance des habitations par les

riverains eux-mêmes sur une base de réciprocité. Sans être infaillible, ce système fonctionne à la satisfaction des riverains qui peuvent compter sur une surveillance fraternelle et amicale. Si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez appeler la Commune qui vous fera parvenir toutes informations utiles.

PS

Commission culturelle

Les membres de la commission culturelle ont, au fil des mois, peaufiné l'organisation de diverses manifestations :

Expositions de peinture

Plusieurs fois durant l'année, l'occasion sera donnée aux artistes et artisans du village d'exposer dans les locaux du château. Le premier a en bénéficié a été Monsieur Werner Stoltz qui a pu exposer ses œuvres (paysages, scènes de village ou de bord de l'eau), au château de Tannay durant le mois de mai.

Un vernissage organisé par la commission culturelle a eu lieu le samedi 5 mai et a rencontré un franc succès.

D'autres expositions suivront. Les artistes ou artisans de Tannay que cela intéresse peuvent prendre contact avec nous.

Animation pour les enfants

Dimanche 8 juillet 2007 de 15h à 18h

Le dimanche 8 juillet, dans le cadre de la Fête de Tannay organisée par l'Amicale de Tannay, la commission culturelle offre aux enfants de 5 à 12 ans, un moment de distraction, permettant ainsi à leurs parents de profiter de la fête en toute quiétude. Les enfants se retrouveront à

15h dans la cour du château d'où le clown Filibert les entraînera, tel Merlin l'Enchanteur, vers une destination surprise. Une **animation** et un **petit goûter** sont prévus. Retour à 18h.

Un bulletin d'inscription sera envoyé aux habitants de Tannay.

Si vous êtes intéressés n'oubliez pas d'inscrire vos enfants à cette animation du 8 juillet.

Concert de musique classique

Elizabeth Sombart

Samedi 21 juillet 2007 à 20h30

Le samedi 21 juillet, Elizabeth Sombart, pianiste virtuose de renom, donnera un concert de musique classique, sous les étoiles, dans l'espace plein de charme et de poésie de la cour du château de Tannay.

Ce récital sera donné au profit de la *Fondation Résonnance*. Cette Fondation a été créée en 1998 pour apporter dans des lieux de souffrance tels les hôpitaux, les EMS, les prisons, une musique qui génère des sentiments d'émerveillement, d'harmonie et d'espérance. Ce concert vous procurera, nous l'espérons, beaucoup de plaisir ; il

vous donnera aussi l'occasion de soutenir une Fondation remarquable.

www.resonance.ch

Les billets sont en vente au bureau communal :

20 CHF, Jeunes & AVS 15 CHF.

Cabaret Aristide Bruant

Samedi 27 octobre

En automne, le samedi 27 octobre, le cabaret Aristide Bruant chantera le répertoire de ce fameux chansonnier et compositeur qui fit la renommée du cabaret de Montmartre le *«Chat Noir»* dans les années 1900. Les accents de ces vieilles chansons « Nini Peau d'Chien » « Rue Saint Vincent » et bien d'autres, apporteront leur gouaille parisienne dans votre salle communale.

Agendez bien toutes ces manifestations que nous sommes heureux d'organiser pour vous,

La commission culturelle de Tannay

Nous signalons aussi que la commune de Mies invite les habitants de Tannay et de Chavannes des Bois à participer au **concours de soupe aux légumes** qui aura lieu le 29 septembre à Mies

Françoise de Courten,

Anne Luthi-Richard,

Xavier Boquillon,

Jean-Louis Jacquinod

Bientôt une bibliothèque intercommunale !

La nouvelle devrait intéresser tous ceux, petits et grands, qui apprécient la lecture, de la bande dessinée aux grands romans d'aventure, en passant par les essais et les biographies. En effet, les communes de Terre Sainte ont décidé il y a quelques mois de mettre à la disposition de tous les habi-

tants de nos villages une bibliothèque ouverte à tous, sise au collège des Rojalets, à Coppet. Ce lieu de culture devrait être aussi un lieu de rencontre et d'échange, et pourquoi pas entre habitants de différentes générations. La mise en place de cette bibliothèque intercommunale va se faire dans les semai-

nes qui viennent et son ouverture est prévue dans le courant du mois de septembre. Vous en serez évidemment informés. A noter que les heures d'ouverture seront adaptées aux possibilités de chacun. Il est même prévu à cet effet une ouverture un samedi par mois.

S.Sch.



Plein succès à notre boulanger !

Depuis le 1^{er} février de cette année, les Tannayroli ont la chance d'avoir tout près de chez eux la boulangerie-épicerie dont ils rêvaient depuis la fermeture il y a quelque temps déjà du « Petit marché ».



M. Negjat Cocaj

Arrivé en Suisse, de son Kosovo natal, il y a 16 ans, Negjat Cocaj ne compte pas son temps, puisqu'il se lève chaque matin à deux heures, pour offrir à son public des produits variés, fabriqués sur place et de qualité. Il assure ensuite la vente le matin, car il aime le contact avec la clientèle dont il apprécie les commentaires qui, dit-il, lui sont utiles pour mieux faire encore. Grâce à deux grosses fournées, il est ainsi en mesure de proposer dès sept heures du matin toute une gamme alléchante de pains et de viennoiseries.

L'amour du métier – le travail appliqué de l'eau et des farines – il l'a appris à Nyon où il a été de nombreuses années le collaborateur de M. Bouveret, le « boulanger des sportifs » !

Pour ce père de deux enfants, Genton et Edisson, nés en Suisse, les journées se prolongent souvent jusqu'au soir, si bien qu'il avoue ne dormir pour l'instant que quatre à cinq heures par nuit. Habité par la passion du métier et l'envie de réussir, Negjat Cocaj a décidé de

proposer aux habitants de la région des horaires très largement étendus, dimanche y compris.

Nul doute qu'il devrait pouvoir compter sur le soutien de tous ceux qui à Tannay comme en Terre Sainte aiment les produits bien faits, fabriqués et cuits sur place. D'autant qu'on trouve aussi dans sa boulangerie un large éventail d'articles d'épicerie qu'il envisage, si le succès est au rendez-vous, d'étoffer encore.

Negjat Cocaj et sa femme Syzana habitent depuis peu à Tannay où leurs enfants se sont vite fait des amis.

Ouvert tous les jours de 07h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h00

fermé le lundi et le dimanche après-midi

Tél. 022 776 15 69

S.Sch /PS



Inauguration de la boulangerie épicerie : le 2 juin 2007

Anciens vestiaires du football du centre du village

Comme vous le savez certainement ce bâtiment dépareille le centre de notre village et la Municipalité envisage depuis longtemps de trouver une solution pour le remplacement de celui-ci.

Aussi, a-t-elle pris la décision de collaborer avec l'Ecole d'Ingénieur de Genève, section 'Architecture' pour un concours d'idées quant à l'utilisation et l'usage de cet emplacement.

Les étudiants et leurs professeurs viendront présenter leurs projets le 14 juin à la salle communale dès 17h00.

J.K.

UAPE La Péniche - Tannay

Unité d'accueil pour écoliers

Depuis le 25 octobre 2004, l'AIIP, Association Inter-communale pour l'Instruction Primaire qui groupe les communes de Chavannes de Bogis, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay, a ouvert des unités d'accueil pour écoliers dans chacun des villages précités.

Le but de ce service est de permettre aux parents qui le souhaitent de pouvoir poursuivre ou reprendre une activité professionnelle à temps partiel.

Depuis le 22 août 2005, les enfants scolarisés à Tannay peuvent bénéficier d'un accueil de qualité dans leur nouveau local, situé en face

de la maison de commune de Tannay.

L' U.A.P.E « La péniche » offre ainsi aux enfants un accueil de qualité tous les jours d'école hormis les vacances scolaires, de 07h30 à 09h00 de 11h00 à 14h00 et de 15h15 à 18h15.

Le mercredi uniquement de 7h30 à 9h00.

Du personnel qualifié encadre et accompagne les enfants et propose des activités manuelles et sportives après le repas de midi, ainsi que des ateliers créatifs, atelier pâtisserie et des sorties les après-midi.

A partir de 17h00, les enfants peuvent bénéficier

également d'un accompagnement aux devoirs.

Afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, un repas chaud est livré chaque jour par Scolarest. Cette société gère le restaurant scolaire du Collège inter-communal des Rojalets.

Les enfants peuvent également apporter un pique-nique.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez joindre la responsable Mme Filomena Emeri aux heures d'ouverture de la structure au 079 451 28 12

S.Sch

Place de jeux des Pralets



Peut-être l'avez-vous déjà remarqué, mais la place de jeux des Pralets s'est enrichie d'une nouvelle tour de jeux et d'un nouveau toboggan, installation qui devrait ravir un grand nombre de nos têtes blondes et tranquilliser les parents vu la dangerosité des anciennes installations.

En effet, il est triste qu'un certain nombre de jeunes

aient cru intéressant et valorisant de mettre le feu à différents endroits de l'ancienne installation, rendant celle-ci insalubre et dangereuse pour les bambins qui l'utilisaient. L'année dernière, nous avons du faire face à un regain de déprédatations importantes, citons pèle-mêle : le skate park dont les installations ont été complètement détruites, la parcelle Monnier, dont le barbecue a fait les frais de la vindicte de certains, la place de jeux des Pralets que nous venons de citer ou encore les

filets des buts du terrain de football, lesquels ne seront plus remplacés. Dommage ! Dommage surtout que ce soit les jeunes eux-mêmes qui vont subir l'absence de ces filets et perdre quelque peu le plaisir de jouer au foot ! Aussi, soyez tous attentifs au comportement de certains désœuvrés et n'hésitez pas à alerter le service de sécurité SDS en composant, en cas de problème, le 022 776 40 41.

PS



M. Werner Stolz : un peintre de notre commune

La commission culturelle a été heureuse de vous inviter à sa première manifestation de la législature à l'occasion d'une exposition de peinture qui s'est tenue dans les locaux de la maison communale du 5 au 25 mai 2007.

L'artiste, habitant de Tannay depuis 1973, qui a inauguré cette première exposition, n'est pas un inconnu : il s'agit de M. Werner Stolz dont les deux passions sont les trains miniatures et la peinture.

M. Stolz avait présenté quelques unes de ses œuvres lors du marché d'automne 2005. Cette fois-ci il nous a fait le plaisir d'exposer les œuvres de son choix parmi les 372 tableaux qu'il a peints.

M. Werner Stolz



La plus grande partie de sa peinture représente des paysages de notre région, mais aussi de Corse et de Provence.

Ses paysages ont la particularité de capter un moment du jour où la lumière est spéciale. Le choix de ses sujets s'attache d'abord à l'architecture des maisons ou des châteaux, puis il les représente dans leur milieu naturel et souvent agrémentés d'un point d'eau ou d'un cours d'eau.

Ce rendu des chatoiements de l'eau, il l'a observé dans

son village natal, à Laufenburg en Argovie, village bordé par les eaux tumultueuses du Rhin. Vous avez pu admirer la limpidité de ces cours d'eau et vous laisser emporter par la sensation de fraîcheur qu'ils procurent.

M. Stolz est une personne modeste et attachante qui sait parler de ses passions avec un éclair dans le regard qui est celui de l'éternelle jeunesse.

Mention top secret : Dans cette famille, cette passion se transmet de génération en génération, il l'a héritée de son père et l'a transmise à sa petite fille qui va étudier les beaux-arts à Lyon.

Nous tenons à le remercier d'avoir ainsi partagé avec nous ses œuvres. Merci également à sa famille qui a assuré une permanence et qui était là pour répondre à vos questions.

Jean-Louis Jacquinod (Conseiller communal).

Bientôt les promotions !

Une date à retenir :

c'est le jeudi 5 juillet qu'auront lieu cette année les promotions. La fête réunira, ce jour là, les élèves du primaire et du secondaire au collège des Rojalets, dès 16h. avec chant final, remise des certificats et diverses animations par les élèves. Un repas - une raclette - réunira ensuite tout le monde dans la cour du collège, dont le bénéfice ira au projet d'aide au Mozambique (création d'une crèche) projet qui aura mobilisé les élèves tout au long de cette année.

A noter que par souci de sécurité, il n'y aura pas de « boum » en fin de soirée.

S.Sch.

Démission de Roland Meige



Comme vous l'avez probablement tous appris, Roland Meige a décidé de démissionner de son poste de Municipal à la fin juin 2007.

Mes collègues municipaux et moi-même regrettons beaucoup ce départ d'un homme compétent qui a notamment su gérer, dans l'urgence, l'aménagement temporaire en 2006 de la Buvette de la Plage et maintenant son aménagement provisoire en dur. Il a également amené beaucoup d'idées intéressantes et nouvelles à la Municipalité, au Conseil ainsi qu'au Conseil régional.

Je tiens à le remercier pour son grand engagement et tout le travail accompli pendant cette première année de la nouvelle législature.

Comme vous le savez, nous avons la chance d'avoir deux candidats qui se présentent pour pourvoir le poste devenu vacant – (*voir leur présentation sur la page suivante.*)

Cette élection aura lieu le 17 juin 2007 pour le 1^{er} tour, simultanément avec les votations cantonale et fédérales et, le cas échéant le 8 juillet 2007 pour un 2^e tour.

H. Tschopp

Concert de Jazz du 3 août 2007 sur l'esplanade du Château de Tannay.



Jacques Kaltenrieder
Municipal

Cette année l'Amicale de Tannay organisera son traditionnel concert de jazz sur l'Esplanade du Château avec la participation de l'excellent orchestre VUFFLENS JAZZ BAND, formation très connue en pays vaudois qui s'est déjà produite à Tannay en 2003.

Cette formation New-Orléans de 8 musiciens aura le plaisir de vous faire passer d'agrables moments musicaux dans un cadre idyllique.

Retenez bien cette date : 3 août 2007 dès 20h15

Jardins en Fête à Coppet



Du 11 au 13 mai a eu lieu à Coppet la 2^{ème} édition de Jardins en Fête, sous la férule avisée de Mme Cagneux de Commugny, laquelle a réuni autour d'elle un grand nombre de bénévoles, qui ont contribué au succès de cette fête, qui s'annonce d'ores et déjà chaque année comme l'Événement du printemps !

Nous avons en effet eu le plaisir d'apprendre, que, fort du succès de la précédente édition et de l'engouement régional que suscite cette manifestation, celle-ci deviendra annuelle dès l'année prochaine ! Le syndic Pierre-André Romanens a eu le verbe lyrique lors de l'inauguration de cette manifestation marquée par la présence de notre préfet Jean-Pierre Deriaz, ancien syndic de Coppet et de nombreuses personnalités suisses et étrangères.

Un sincère remerciement à tous les organisateurs et au Comte d'Haussomville qui met le cadre prestigieux du parc du château à disposition. Il donne ainsi l'écrin qui sied aux nombreuses variétés de fleurs qui embaument l'air de leurs parfums subtils et enchanteurs.

Peut-être à Tannay une manifestation sur un thème proche dans le parc de notre château ? N'hésitez pas à nous faire de vos suggestions !

PS





Faites connaissance avec les candidats à la Municipalité

BERTRAND BORY - portrait



Chers Tannayrolis,

Je suis né dans notre commune en 1955.

Depuis 1983 j'habite la maison que mes parents ont construite. Ma famille y a grandi, nous nous y sentons bien.

Avant cela j'ai passé 10 ans en Suisse allemande et à l'étranger et le reste de ma jeunesse à Coppenet.

Fort du soutien d'amis Tannayrolis à me porter candidat, j'ai été sensible à l'**honneur** de pouvoir participer et **rendre** à la commune tout ce qu'elle m'a offert depuis 50 ans.

Ma motivation est d'intégrer une équipe en place qui a une **ambition**, dont les projets me semblent les meilleurs possibles à long terme pour notre commune

Quoique nouveau venu en politique je souhaite apporter mon **expérience**, un **regard neuf**, travailler en équipe, de manière désintéressée et surtout offrir ma **disponibilité** à la commune.

Pour étayer cette profession de foi je vous résume brièvement mon parcours de vie : il s'est décliné sur trois axes :

Professionnel en tant que chef d'entreprise dans le domaine de la distribution d'eaux miné-

rales.

Au Service de la communauté comme ancien président de la Chambre de commerce suisse à l'étranger et comme membre de l'équipe de Bertrand Piccard pour son projet d'avion solaire « SOLAR IMPULSE. »

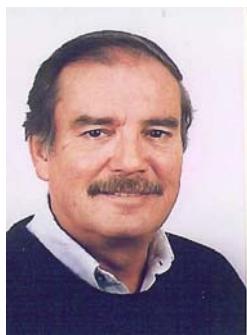
Pour finir comme père de famille de 3 enfants, tous majeurs et déjà bien engagés dans le vie auxquels je souhaite laisser **une image citoyenne, une contribution positive** au bien être de notre belle commune de Tannay et qui sait un jour de Terre Sainte.

Le 17 juin est une date importante. Outre les votations fédérales et cantonales, vous devrez élire un municipal qui devra agir et **se faire accepter** dans une équipe déjà en place. Cela déterminera l'**ambiance et l'efficacité de votre municipalité pour 4 ans !**

Cher Tannayrolis, je le redis, me présenter devant vous est un **honneur**, j'espère devenir un jour municipal et j'éprouve une **joie sincère** à imaginer qu'un jour je puisse être à vos cotés dans notre commune que j'aime tant. Merci par avance de votre confiance.

Bertrand Bory

PHILIPPE HAUSMANN - portrait



Chers Citoyens de Tannay,

Le 17 juin prochain, vous serez amenés à élire un conseiller municipal en remplacement de Monsieur Meige, démissionnaire. Ce candidat pourrait être amené à reprendre le dicastère de l'urbanisation et des bâtiments si l'exécutif actuellement en place ne modifie pas une répartition organisée l'an dernier.

Fort d'une expérience du conseil communal de 24 ans au sein duquel je fus vice-président et membre de diverses commissions :

construction de l'école, construction du centre du village, urbanisme, naturalisation et depuis 1998, membre de la commission des finances, je me porte candidat à cette élection.

Ayant travaillé toute ma carrière professionnelle dans la gestion de chantiers du bâtiment, je suis convaincu de la parfaite adéquation

entre ce que je peux apporter à l'exécutif et ses besoins. En outre, comme indépendant, je peux faire bénéficier ma commune d'une très grande disponibilité, eu égard au fait que j'ai la chance de gérer mon emploi du temps à ma guise.

D'autre part, né à Céigny, vivant à Tannay depuis 37 ans et participant très activement au village, cela implique une meilleure compréhension des soucis des Tannayrolis.

Enfin et pour conclure, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les nombreuses personnes m'ayant encouragé à me porter candidat et je m'engage en cas d'élection à œuvrer pour le bien de Tannay avec respect, collégialité et efficacité.

Philippe Hausmann

Le Tannayroli

Extraits des procès-verbaux du Conseil communal de février et mai 2007



Le Conseil communal dans sa séance extraordinaire du 26 février et lors de sa séance du 21 mai 2007 a décidé ce qui suit :

- A accepté le préavis relatif à une demande de crédit de 300'000 CHF pour la reconstruction provisoire de la buvette de la plage)
- A accepté le préavis relatif aux statuts du SITSE (Service Industriels de Terre Sainte)
- A accepté le préavis relatif à l'étude de faisabilité d'une fusion de communes
- A accepté le préavis relatif à l'adoption du nouveau règlement du camping de Tannay
- A accepté le préavis relatif à l'adoption du nouveau règlement du port de Tannay
- A accepté le préavis relatif à une demande de crédit de 118'200 CHF pour le réaménagement du parc du château (*voir page 8*)

Prochain Conseil :

**Le 18 juin 2007 à 20h15
à la Salle communale de Tannay**



buvette de la plage



**Le
Tannayroli**

Le Tannayroli

Rédaction, Articles & photos :

Henri Rapin

Jacques Kaltenrieder,

Serge Schmidt,

Patrick Simon

Hermann Tschopp

Françoise de Courten

Jean-Louis Jacquinod

Conception & mise en page :

Patrick Simon

Impression : *TEX Genève*

La Buvette de la plage est ouverte !

Après l'incendie de 2006 les travaux d'aménagements temporaires ont été menés à grand train sous la direction experte de Roland Meige afin de permettre l'ouverture pour la saison 2006. Au printemps de cette année la Municipalité a donné son accord pour une reconstruction provisoire en dur et les travaux y relatifs ont été terminés dans les délais.

Dans un cadre largement embellie et d'une carte rénovée, Isabelle Geoffroy pourra accueillir les amoureux du bord du lac et leur proposer filets ou gratin de filets de perche ce, sans oublier ses savoureuses douceurs (mille-feuille, tarte au citron et gâteau au chocolat). Espérons que le soleil sera de la partie et nous agrémentera la saison de ses tendres rayons.



NAISSANCES

Le 02 novembre 2006 Emilie Blondon

Le 15 décembre 2006 Adam Norman Maldonado-Radjavi

Le 04 janvier 2007 Taeke Joos Pelle van den Brink

Le 19 février 2007 Lucie Amacher

Le 06 mars 2007 Victoria Marie Amélie Galiotto

Le 05 avril 2007 Carlson Richard Edgerton Scott

Le 02 mai 2007 Théo Alves Pereira

DECES

Le 08 mai 2007 Eric Albert Haller